

17.12.2013 – 08:50 Uhr

Votations fédérales: La Société Suisse des Entrepreneurs recommande de dire NON à l'initiative contre l'immigration de masse et d'approuver le FAIF

Zurich (ots) -

La Société Suisse des Entrepreneurs (SSE) recommande de rejeter l'initiative populaire «contre l'immigration de masse» et d'approuver le Financement et l'aménagement de l'infrastructure ferroviaire (FAIF) lors des votations du 9 février 2014.

La Société Suisse des Entrepreneurs s'oppose à l'initiative «contre l'immigration de masse», car elle menace la voie bilatérale et renforce la pénurie de main-d'oeuvre qualifiée. L'initiative demande que des plafonds soient fixés pour tous les étrangers - y compris les frontaliers et les requérants d'asile -, ce qui irait à l'encontre du système d'admission actuel qui a fait ses preuves. Le secteur principal de la construction serait, en particulier, confronté à une énorme bureaucratie, les citoyens de l'UE représentant plus de 50% du personnel sur les chantiers. A l'avenir, les offices compétents de la Confédération et des cantons devraient fixer, dans le cadre d'une procédure laborieuse, le nombre de nouveaux travailleurs étrangers pouvant encore être engagés par les entreprises suisses.

L'initiative de l'UDC viole l'accord sur la libre circulation des personnes dont bénéficie largement la Suisse. Une résiliation de cet accord entraînerait automatiquement l'abrogation de tous les autres accords bilatéraux avec l'UE dans les six mois et la Suisse se trouverait confrontée à d'énormes défis économiques et politiques.

La SSE est, elle aussi, consciente du fait que la croissance de la population résidente permanente renforce la nécessité de procéder à des réformes dans plusieurs domaines: marché du travail, marché immobilier, infrastructures, transports. Cependant l'initiative ne résout aucun problème. Pour maîtriser les défis, il faut en lieu et place proposer des solutions taillées sur mesure dans l'aménagement du territoire et l'application de la loi sur les travailleurs détachés.

En outre, la SSE recommande d'approuver le Financement et l'aménagement de l'infrastructure ferroviaire (FAIF), objet sur lequel le peuple sera également appelé à se prononcer le 9 février 2014. En Suisse, 3,7 millions de personnes font la navette pour se rendre à leur travail, dont un grand nombre emprunte les moyens de transport publics. C'est pourquoi notre pays doit être doté d'un réseau routier et ferroviaire qui soit performant. Le FAIF, qui en constitue une étape importante, garantit des investissements suffisants dans l'exploitation et l'entretien, une amélioration de la sécurité et les aménagements nécessaires du réseau ferroviaire.

Contact:

Werner Messmer
Président central de la SSE
Tél.: +41/79/445'77'89
E-Mail: werner.messmer@messmer.ch

Daniel Lehmann
Directeur de la SSE
Tél.: +41/79/129'11'52
E-Mail: dlehmann@baumeister.ch

Martin A. Senn
Sous-directeur de la SSE
Chef du Département Politique + Communication
Tél.: +41/79/301'84'68
E-Mail: msenn@baumeister.ch